



CHARTRE D'UTILISATION DE LA PLATEFORME ACOA

(Analyse en Cytométrie des Organismes Aquatiques)

Version 2.0 – Aout 2020

Rédacteur : H. Agogué

Cette charte décrit les règles d'utilisation principales de la plateforme de cytométrie ACOA du laboratoire LIENSs pour des membres du laboratoire ou des personnes extérieures. Elle résume les principaux points du règlement complet de la plateforme, et doit être signée par toute personne venant travailler dans ses locaux (ainsi que par leur responsable/encadrant s'il s'agit d'un non-permanent/doctorant/étudiant stagiaire du LIENSs), qui reconnaît ainsi avoir lu et accepté l'ensemble des règles édictées dans le règlement complet (ce dernier est disponible auprès des référents de la plateforme ou téléchargeable sur la page web de la plateforme).

Accès aux locaux de la plateforme

- Toute personne désirant venir travailler sur la plateforme doit avoir lu le règlement intérieur et signé la présente charte,
- La plateforme est ouverte du **lundi au vendredi de 9H00 à 18h00** sous condition de la présence d'un des responsables,
- Les utilisateurs extérieurs doivent obligatoirement avoir un responsable chercheur, enseignant-chercheur ou assimilé appartenant au LIENSs,
- Les responsables de stage ou directeurs de thèse, doivent également signer la charte des étudiants qu'ils encadrent et donc lire le règlement,
- Les stagiaires ne sont pas autorisés à travailler seuls dans les locaux.
- L'accès aux instruments de la plateforme n'est possible que si les **créneaux horaires ont été réservés et en présence d'un des responsable de la plateforme.**

Utilisation des équipements

Réservation :

Les équipements doivent être réservés (cf règlement complet) en utilisant le fichier de réservation disponible sur le site internet du LIENSs (ENT/Mes Outils/ Emploi du Temps et Réservations/ Objets/ ILE / Cytomètre à imagerie FlowCAM OU Cytomètre en flux FACS Cantoll).

La réservation implique l'engagement d'utilisation : en cas d'abus, les réservations ultérieures des utilisateurs non respectueux de cette règle pourront être annulées.

Les stagiaires et personnes extérieures n'ayant pas accès à l'intranet de l'ULR doivent faire la réservation via leur responsable.

Priorités

Le principe de base « premier arrivé – premier servi », mais les priorités peuvent être modifiées par l'équipe référente pour des raisons techniques ou d'urgence (stages, réparation, maintenance...) si l'équipe responsable a été prévenue suffisamment à l'avance des expériences à mener.

Principe de fonctionnement

Tout développement de protocole sera mené en relation avec les responsables scientifique et technique de la plateforme. Pour les personnes extérieures au laboratoire, une collaboration scientifique sera établie.

Les analyses de routine demandées, que ce soit par les personnes internes au LIENSs ou externes, seront menées par le demandeur. Le responsable technique de la plateforme n'a pas pour rôle de conduire des analyses de routine (sauf éventuellement et exceptionnellement dans le cadre d'une collaboration et/ou d'une prestation de service).

Formation

Pour une utilisation optimale des instruments, la plateforme organise des formations qui sont adaptées au besoin de chacun (objectifs et temps de formation). Pour avoir accès de façon autonome aux appareils de la plateforme, tout utilisateur devra avoir suivi une formation dispensée par le responsable technique de la plateforme.

Hygiène et sécurité

Chaque utilisateur est tenu de respecter les règles d'hygiène et de sécurité du laboratoire.

Un mode d'emploi de chaque équipement est mis à disposition auprès de chaque appareil. L'utilisateur s'engage à suivre les protocoles de façon stricte (allumage/extinction des appareils, protocoles de rinçage, ...).

Tous les consommables pour les analyses de routine sont fournis par la plateforme, à charge aux utilisateurs de signaler le besoin de renouvellement.

La dégradation des équipements pourra conduire à l'exclusion de l'accès à la plateforme des utilisateurs concernés.

Gestion de la plateforme

Le coût des analyses a été évalué selon le coût des consommables indispensables à l'expérience. Il varie selon le type de prestation : interne, externe public, prestations privées.

Avant chaque analyse, un devis sera établi par le responsable technique de la plateforme, qui devra être signé par le demandeur et retourné à l'équipe référente avec un bon de commande.

Une fois les analyses terminées, l'équipe référente éditera une facture.

Valorisation des résultats

Tout utilisateur interne ou externe s'engage à reconnaître la plateforme pour les analyses effectuées sur les instruments.

* dans le cadre de collaboration interne ou externe qui ont impliqué le développement spécifique et/ou une participation intellectuelle et/ou technique spécifique de la part de l'un des responsables qui ont eu un impact significatif sur l'avancement des travaux : le(s) personnel(s) seront intégrés dans la liste des co-auteurs de publications, communications écrites et/ou orales.

* dans le cadre de prestation de service ou de travaux en interne n'ayant pas impliqué le personnel de la plateforme, la reconnaissance de la plateforme devra être indiquée dans les publications (cf règlement pour la phrase type).

Je reconnais avoir lu et accepté le règlement de la plateforme ACOA du LIENSs :

Utilisateur	Responsable
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date:	Date:
Signature:	Signature

Vu par le responsable scientifique de la plateforme :
Hélène Agogué

Date :
Signature :